



Le 8 mars, en grève pour l'égalité dans tous nos secteurs du Commerce et des Services !



Le 8 mars est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes, le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité.

Ce n'est pas, comme le Patronat de nos secteurs voudrait le faire croire, le moment d'offrir des roses alors que la majorité des femmes dans nos secteurs d'activités sont cantonnées aux métiers les plus ingrats et précaires en termes de rémunérations et de classification (commerce et services).

80% des salarié.es à temps partiel, dans nos secteurs d'activités, sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes), permettant difficilement la conciliation vie professionnelle-vie familiale.

La Fédération a toujours combattu aux côtés des femmes du Commerce et des Services afin d'obtenir :

- Un salaire minimum 2000€ dès l'embauche,
- La semaine de 32 heures afin de concilier vie privée et vie professionnelle,
- La suppression des temps partiels imposés,
- La prise en charge par l'employeur de la cotisation retraite pour les temps partiels à hauteur d'un temps complet,
- Qu'elles retrouvent leur poste de travail au retour d'un congé maternité.
- L'accès des femmes à la formation professionnelle, élément indispensable pour leur assurer une égalité de traitement dans leur déroulement de carrière et dans l'évolution des qualifications,
- La prise en charge des frais de garde pour les enfants et ascendants pour les femmes en formation.

LE 8 MARS, FAISONS GRÈVE, MANIFESTONS AFIN DE DENONCER LES INÉGALITÉS SALARIALES DANS NOS SECTEURS DES COMMERCES ET DES SERVICES !